



Vol d'initiation en planeur

*Prenez votre envol à bord d'un planeur biplace.
Vous apprécierez le calme et le silence du vol plané
et aurez peut-être la chance d'être accompagné
par des oiseaux...*

Durée : en moyenne 45 mn

En fonction des conditions climatiques

Participant : 1

Conseil : se munir d'un chapeau et lunettes de soleil

Validité : du 1^{er} Avril au 30 Septembre

14H00 : **Avant le décollage**, votre instructeur vous expliquera **les bases du pilotage**, les différentes parties du planeur ainsi que les instruments et les commandes de vol.

Après avoir largué la corde qui vous reliait au remorqueur et à une altitude de 500 m, si vous le désirez, selon les conditions climatiques, vous **pourrez prendre les commandes de l'appareil**. Votre instructeur, assis derrière vous, vous guidera.

Vous essayerez tout d'abord de voler tout droit sans descendre ni monter. Puis vous effectuerez des virages à faible inclinaison. Votre instructeur vous expliquera également comment situer et utiliser les ascendances thermiques. Vous volerez alors à une vitesse de 100 km/h. en toute sécurité.

14h45 : Fin des prestations

Tarif : 55 €par adulte

Ce prix comprend :

- l'initiation au vol,
- l'accompagnement,
- l'assurance vol,
- le carnet de séjour.
- mise à disposition d'un parachute

Ce prix ne comprend pas :

- le transport,
- l'hébergement,
- les repas et les boissons,
- les dépenses personnelles,
- l'assurance annulation.

** Le tarif est donné à titre indicatif, sous réserve de disponibilités à la réservation. Tarifs 2008*

Information et réservation

Office de Tourisme du Marais poitevin Deux-Sèvres

31 rue Gabriel Auchier 79510 COULON

Tél : 05 49 35 99 29 - Fax : 05 49 35 84 31 E-mail : resa@marais-poitevin.fr

